Décision 24-DCC-42 du 11 mars 2024

relative à la prise de contrôle exclusif du fonds de commerce exploité par la société Iveco LVI par le groupe Maurin

Posted on: 11 mars 2024 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Résumé

.

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	groupe Maurin
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

société Iveco LVI

Lire

Le texte intégral
127.81 Ko